

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 07 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **LUNDI 07 MARS**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU - Michel BOUILLON – Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY - Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Jean-François RAIMBAULT - Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCCEL - Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU – Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

Absents :

Lilian BÈGUE ayant donné pouvoir à Michel BOUILLON
Aurélie VULLO-STIENNE et Stéphanie BERTHIER-BÉCHU
Secrétaire : Michèle DUCHEMIN

PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION et ADMINISTRATIFS 2021 DES BUDGETS DE LA COMMUNE et DU LOTISSEMENT DE LA BEULOTIÈRE

Les comptes de gestion et administratifs des budgets de la commune et du lotissement de la Beulotière ont été votés à l'unanimité.

Il se résume ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

	REALISE	R. à REALISER
Recettes	2 328 526.86	/
Dépenses	1 084 070.10	/
Résultat excédentaire de fonctionnement	1 244 456.76	
<i>(dont résultat excédentaire reporté de 834 217.15 €)</i>		

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses	946 570.50	286 044.00
Recettes	945 765.66	30 000.00
Résultat déficitaire d'investissement	804.84	256 044.00
<i>(dont résultat déficitaire reporté de 515 608.61 €)</i>		

Résultat de clôture excédentaire de **1 243 651.92**

Résultat net avec reprise des restes à réaliser **987 607.92 €**

BUDGET LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes	497 170.28
Dépenses	370 886.82
Résultat excédentaire de fonctionnement	126 283.46
<i>(dont résultat excédentaire reporté de 147 154.28 €)</i>	

Section d'investissement

	REALISE
Dépenses	358 306.00
Recettes	281 448.00
Résultat déficitaire d'investissement	76 858.00
<i>(dont résultat déficitaire reporté de 81 448 €)</i>	

Résultat de clôture excédentaire de **49 425.46 €**

CHOIX CANDIDAT POUR ETUDE GERONTOLOGIQUE

Après analyse des 3 offres remises, le Conseil Municipal unanime a retenu le cabinet CERUR de Rennes pour la réalisation d'une étude gérontologique, démographique et sociologique sur le bassin de vie de Loiron en partenariat avec la commune de Port-Brillet pour une prestation de **23 070 € TTC**. Une aide auprès du Conseil Départemental est sollicitée pour cette étude.

AVIS L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MESLAY-GREZ AU SYNDICAT MIXTE FERMÉ TERRITOIRE D'ÉNERGIE,

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion de la communauté de communes de Meslay-Grey au syndicat mixte fermé Territoire d'énergie Mayenne.

VALIDATION CONDITIONS TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les conditions de mise en œuvre de l'éclairage public définies dans le règlement des conditions techniques, administratives et financières sont adoptées avec la :

- validation du principe de couper l'éclairage public toute ou partie de la nuit,
- délégation donnée au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public.

CHOIX ENTREPRISES TRAVAUX DE SECURITE RUE DU TRIANON et AUX ABORDS DU POLE ENFANCE

4 offres ont été remises pour les travaux d'aménagement et de sécurité de la rue du Trianon et aux abords du Pôle Enfance : EUROVIA ATLANTIQUE de Laval, Ets SÉCHÉ du Bourgneuf-la-Forêt, PIGEON TP de Renazé et FTPB de Saint-Pierre-la-Cour.

Après analyse, l'entreprise EUROVIA ATLANTIQUE arrivée en 1^{ère} position a été retenue par le Conseil Municipal avec un montant de travaux à **122 968.70 € HT**

CLASSE DE NEIGE ECOLE PUBLIQUE : MODIFICATION DECISION DE FINANCEMENT DU 3 NOVEMBRE 2021

Considérant que 2 élèves n'ont pas pu participer au séjour « classe de neige » en janvier 2022 et le rapatriement de 3 élèves en cours de séjour, la subvention de la commune versée auprès de la Coopérative Scolaire sera de 3 699 € prenant en compte les coûts définitifs.

INFORMATIONS DIVERSES

Avenant à la convention ski pour la prise en charge d'un 7ème animateur

Afin de pallier aux éventuels cas de COVID pendant le séjour ski, une 7^{ème} personne est venue compléter l'équipe d'animateur. Chaque structure remboursera l'association ça coule de source au prorata du nombre de participants.

Il est rappelé :

- La cérémonie de réception des travaux d'éclairage solaire, le mardi 15 mars à 18 heures, avec comme lieu de rendez vous le lotissement de la Beulotière (entrée côté rue de la Fontaine),
- le prochain comité de pilotage pour la restructuration de l'école le mercredi 16 mars à 18 heures,
- la visite d'un aménagement extérieur d'une école à Rennes le mercredi 31 mars, départ à 14 heures de la mairie.
- la soirée rencontre avec les habitants de la commune le Vendredi soir 8 avril

La plateforme dédiée pour accueillir ou accompagner les ressortissants UKRAINIENS :

<https://parrainage.refugies.info>

Dates des prochains conseils municipaux

JEUDI 31 MARS
JEUDI 21 AVRIL
LUNDI 23 MAI
LUNDI 20 JUIN

